

Brevet et maîtrise pour agriculteurs

Pour toutes les personnes intéressées par les brevets et maîtrises fédérales agricoles, des séances d'information régionales sont organisées:

Arc jurassien BEJUNE:

- **25 juin 2008 à 10h00:** Centre de formation, 2732 Loveresse ;

Vaud:

- **2 juillet 2008 à 14h00:** Ecole d'agriculture de Marcelin, 1110 Morges

Au cours de ces séances d'information, nous donnerons toutes les indications concernant l'obtention des brevets et maîtrises fédérales ainsi que pour l'inscription.

Admission aux examens du brevet

Pour être admis à se présenter aux examens des modules, les candidats doivent posséder un certificat fédéral de capacité agricole, celui d'une profession connexe ou un autre certificat jugé équivalent.

Admission aux examens de maîtrise (examens finaux)

Une fois que les modules de maîtrise auront été accomplis, le candidat pourra se présenter aux examens finaux. Pour être admis, le candidat doit :

- avoir au minimum 25 ans au 31 décembre de l'année de l'examen;
- avoir effectué 36 mois au minimum de pratique agricole après l'examen de fin d'apprentissage;
- avoir acquis la partie modulaire de l'examen de maîtrise;
- posséder le brevet fédéral d'agriculteur.

Inscriptions aux examens

Le délai pour l'inscription aux examens est fixé au **14 novembre 2008**, auprès de la Commission AQ examens de maîtrise agricole, AGORA, Avenue des Jordils 5, 1000 Lausanne 6, **par courrier LSI. Les inscriptions tardives (timbre postal fait foi) ne sont pas prises en considération.** Il est possible de s'inscrire uniquement aux examens sans suivre les cours. Les formulaires pour l'inscription aux examens peuvent être obtenus auprès d'AGORA.

Délais

La date de remise de l'étude d'exploitation des examens finaux de maîtrise est fixée au 15 avril 2009. Les examens finaux de maîtrise se dérouleront entre le 4 mai et le 22 juin 2009 sur l'exploitation du candidat.

AGORA

G:\Donnees\AGORA\Formation professionnelle\Brevets-maîtrise\agricole\Communiqués de presse\Communiqué Brevet - Maîtrise 2008.doc